



## Vers quel service juridique je dois aller?avocat ,huissier,...

Par **steph59**, le 17/11/2008 à 15:29

il y a plusieurs annees moi et mon mari avont contracte un pret pour une installation chauffage chez mes beaux parents,comme ils n avaient pas les moyens ils n ont pu nous rembourser, mais maintenant qu ils sont tout 2 decedes et que la vente de leur maison est en cours nous aimerions recuperer l argent que nous leur avions prete. Vers qui devons nous nous tourner? engager un avocat ou un huissier?et est ce possible de recuperer cet argent? merci d avance

Par **superve**, le 24/11/2008 à 16:00

Bonjour

Et qu'en dit le notaire chargé de la succession ???

Dans l'attente, bien cordialement.